

BULLETIN MUNICIPAL # 1

Décembre 2014

Le nouveau conseil municipal est installé et s'investit pour la réalisation des projets présentés durant la campagne municipale.

La rénovation de l'école est notre priorité. La commune a obtenu l'accord des propriétaires en vue de racheter le terrain situé derrière l'école. Un projet d'école intégrant un réfectoire est désormais chiffré et les sources de financement sont à l'étude. S'il s'avère conforme aux moyens de la commune, il permettra de rendre au foyer sa fonction première, l'organisation d'évènements festifs et associatifs. Nous vous tiendrons informés de son avancée.

Le projet d'assainissement du bourg, initié sous la précédente mandature et préalable à la rénovation de l'école, a été finalisé. L'appel d'offre est lancé et les réponses des candidats sont attendues pour la mi-janvier 2015.

L'enjeu majeur de la rentrée 2014 était la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires (TAP). Ces activités sont assurées par le personnel municipal et une intervenante extérieure. Des activités sportives, musicales, manuelles et artistiques sont proposées aux élèves trois jours par semaine. La mise en œuvre de ces activités a été rendue possible grâce à l'investissement et aux compétences de tous les intervenants.

Notre commune a été durement touchée par les intempéries et les inondations des 23 et 24 juin. Elles ont affecté habitations et cultures, et ont provoqué la rupture de la ligne 20 000 volts quartier du Lac. Un arrêté ministériel a permis d'obtenir le classement de la journée du 23 juin en catastrophe naturelle. Le conseil municipal remercie toutes les personnes qui ont aidé à enlever les obstacles sur les routes et à nettoyer les dégâts causés par ces intempéries.

Nous sommes heureux d'observer la dynamique exceptionnelle de la vie associative de Saint-Armou. Que ce soit les cours de Zumba aux records d'affluence, la pérennité du Badminton, de la Gym, de la Chasse, de la Pala, de la Chorale, du Comité des Fêtes, de Touts Amasse. Mais également la toute jeune association Saint-Armou Quille de Neuf, qui a créé un plantier à côté du lavoir et cette réalisation est aussi une réussite.

Nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et espérons vous voir nombreux lors de la cérémonie des vœux du 18 janvier 2015.

Le maire, Frédéric Cayrafourcq

L'EQUIPE MUNICIPALE

Le Maire :

Frédéric CAYRAFOURCQ .

☎ 06.17.14.14.62

Les Adjointes :

Dominique KLEBER-LAVIGNE

☎ 05.59.68.92.74

Nicolas CASTAGNET ☎ 06.19.21.13.82

Olivier LAULHE ☎ 06.61.97.44.72

Karine BATISTA ☎ 06.21.77.87.27

Les Conseillers : Françoise BERDOY, Odile BRITIS BETBEDER, Marie-José DEDEBAN, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Gilles LANOT, Elsa PAYRI-CHINANOU, Alain SCHINCARIOL, Carine SEPS, Lionel WALAS.

LE PERSONNEL COMMUNAL

Il comprend :

Une Secrétaire de Mairie : Mme

LARROCHELLE Sylvie (*14h30/semaine*)

Un Agent du SIVU EVBEV (Entretien Voiries-Bâtis-Espace vert) :

Mr LAU Jean-Claude (*16h/semaine*)

Trois agents territoriaux :

Pierre GUITARD : Agent technique spécialisé dans les écoles maternelles (ATSEM)

Evelyne COELHO Adjoint d'animation

Ghislaine ARRIEULA : Agent technique

LES COMMISSIONS :

Le travail de l'équipe municipale s'organise autour de commissions et de représentations à diverses instances.

Les commissions sont au nombre de quatre. Chacune est composée d'un adjoint délégué et de conseillers municipaux.

Commission urbanisme, réseaux et projets :

Dominique KLEBER-LAVIGNE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Karine BATISTA, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-Jo DEDEBAN, Françoise BERDOY, Elsa PAYRI-CHINANOU,

Nicolas CASTAGNET, Olivier LAULHE, Alain SCHINCARIOL, Gilles LANOT, Denis DURANCET, Laurent KELLER.

Commission finances: Nicolas CASTAGNET

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Françoise BERDOY, Odile BRITIS-BETBEDER, Carine SEPS, Elsa PAYRI-CHINANOU, Denis DURANCET.

Commission voirie, bâtiments et biens communaux : Olivier LAULHE

Frédéric CAYRAFOURCQ, Dominique KLEBER-LAVIGNE, Alain SCHINCARIOL, Carine SEPS, Gilles LANOT, Lionel WALAS, Laurent KELLER.

Commission communication, vie scolaire, vie associative, affaires sociales et bulletin municipal : Karine BATISTA

Frédéric CAYRAFOURCQ, Odile BRITIS-BETBEDER, Marie-Jo DEDEBAN, Denis DURANCET, Laurent KELLER, Elsa PAYRI-CHINANOU, Carine SEPS, Lionel WALAS.

Les DELEGUES DE LA COMMUNE :

- **Auprès de la Communauté des Communes du Pays de Morlâas** : Frédéric CAYRAFOURCQ/ Carine SEPS.
- **Auprès du Syndicat d'énergie des Pyrénées atlantiques (SDEPA)** : Frédéric CAYRAFOURCQ/Dominique KLEBER-LAVIGNE
- **Auprès du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP)** : Dominique KLEBER-LAVIGNE /Frédéric CAYRAFOURCQ
- **Auprès du SIVU EVBEV de Barinque** : Olivier LAULHE/ Frédéric CAYRAFOURCQ
Suppléants : Dominique KLEBER-LAVIGNE/ Carine SEPS.

- **Auprès du Syndicat d'irrigation de St Armou-Anos** : Gilles BARADAT/Patrice SEGUET- PEY.
- **Auprès du Conseil d'école** :
Karine BATISTA
Suppléante : Odile BRITIS-BETBEDER
- **Auprès des Associations** : Denis DURANCET, Lionel WALAS
- **Le Correspondant Défense** est :
Lionel WALAS
- **Le Correspondant ADMR** (*Association d'aide à domicile en milieu rural*) est :
Marie-José DEDEBAN.

Auprès du Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Frédéric CAYRAFOURCQ
Karine BATISTA, Marie-Jo DEDEBAN,
Odile BRITIS-BETBEDER, Carine SEPS

Auprès du CNAS (comité national d'action sociale) :

Marie-José DEDEBAN
Suppléante : Karine BATISTA

Auprès de La Commission Communale des Impôts :

Président : CAYRAFOURCQ Frédéric

Titulaires :

NIPOU Roger (Barinque), BRITIS- BETBEDER Odile,
CASTAGNET Nicolas, LALANNE Bernard,
SCHINCARIOL Alain, LABORDE Martine.

Suppléants :

HIA- BALIE Didier (Navailles-Angos),
ANOS- PELLEHIGUE Jean Luc, DA SILVA Guy,
HIALE -GUILHAMOU Sébastien, TERRAUBE André,
KLEBER- LAVIGNE Isabelle

Auprès de la Commission Communale de révision des listes électorales :

Délégué auprès de Monsieur le Préfet : FOURNIER François

Délégué auprès du Tribunal de Grande Instance :
LANOT Norbert

LES PRINCIPALES DELIBERATIONS

Voici les principales délibérations prises par le conseil municipal, au cours de ces 8 mois concernant les finances, les bâtiments et biens communaux et l'école.

L'AMENAGEMENT DU BOURG ET LE PROJET D'ECOLE

Les propositions formulées lors de la campagne comprenaient l'étude de la faisabilité d'une cantine ainsi qu'un projet d'acquisition de terrain.

Sur ce dernier point, le Conseil a obtenu l'accord de la famille Mathy pour **l'acquisition de deux terrains** : le grand champ situé à l'arrière de l'école et le terrain qui jouxte le verger de la maison Touya. Ces terrains seront acquis pour un montant total de 50 000 euros.

La commune a également mandaté la SEPA (Société d'Équipement des Pays de

l'Adour) pour chiffrer le **coût de l'intégration d'une cantine dans l'enceinte de l'école**. Ceci permettra au conseil de se prononcer sur la faisabilité financière de ce projet.

Le Conseil du 10 novembre a lancé la procédure de consultation afin de choisir l'entreprise qui réalisera **les travaux du système d'assainissement**. Les travaux d'assainissement conditionnent l'obtention du permis de construire pour les futurs aménagements du bourg. La société retenue devrait être connue début février 2015.

Concernant la voirie, le Conseil a mandaté le service « Voirie et réseaux » de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL) pour l'assister en vue de la passation d'un **marché à bons de commande**. L'intérêt de ce marché est qu'il permet d'obtenir des niveaux de prix fixés pour une durée de trois à quatre ans.

Enfin, le Conseil municipal a décidé d'effectuer, dès sa prise de fonctions, des **travaux de sécurisation sur le presbytère** dont les cheminées représentaient un danger pour les biens et les personnes. Les travaux effectués ont consisté à démolir les deux cheminées et la première partie de l'escalier intérieur. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Bert Lauga de Saint-Armou.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

La réforme des rythmes scolaires a entraîné la modification des jours et heures de classe, la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) et le réajustement des horaires des agents municipaux.

Les enfants ont désormais classe quatre jours et demi par semaine. Les nouveaux horaires scolaires sont :

- Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 15h30.
- Le mercredi de 9h à 12h.

La mairie, en concertation avec le conseil d'école du mois de juin 2014, a décidé que les TAP se dérouleraient le lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30.

Les TAP sont encadrées par Ghislaine ARRIEULA, Evelyne COELHO, Pierre GUITARD, agents communaux, et Agnès LAFAYE, intervenante extérieure pour l'activité yoga.

Les activités proposées sont des activités sportives, musicales, manuelles et d'expression corporelle.

Les inscriptions aux TAP sont trimestrielles.

Le mardi, les professeurs des écoles proposent à certains élèves des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Pour répondre à ces changements, le conseil municipal a décidé d'augmenter le temps de travail de Pierre GUITARD et de créer un poste d'agent technique à compter du 2 septembre 2014 pour Ghislaine ARRIEULA.

Le conseil a également demandé à l'entreprise de taxi FROUTE d'assurer le transport du mercredi après la classe des enfants de l'école vers l'accueil de loisirs de Barinque.

Ce transport est financé par la mairie pour un montant de vingt euros. Une participation de deux euros est demandée aux familles.

LES REPAS A LA CANTINE

La commune a décidé de résilier le contrat qui la liait à la société La Culinare pour améliorer la qualité des repas fournis aux élèves.

Après consultation, le conseil a décidé de retenir la société ANSAMBLE située à Artix qui fournit les repas à l'école depuis le 8 décembre.

Le contrat a une durée d'un an, ce qui permettra à chacun d'estimer la qualité de la prestation, avant l'établissement d'une collaboration plus durable



LES FINANCES

La fixation des taux des impôts locaux pour 2014

Le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes et de les maintenir à leur niveau de 2013. Ces taux sont les suivants :

- Taxe habitation : 16,17%
- Taxe foncier bâti : 7,58%
- Taxe sur le foncier non bâti : 30,94 %
- Contribution Economique Territoriale : 20,14%.

Les indemnités des élus

Les indemnités de fonction des élus ont été fixées pour des montants identiques au précédent Conseil. Elles s'élèvent :

- Pour le Maire à 1064,41 euros brut par mois.
- Pour les 4 adjoints, à 285,10 euros brut par mois.
- Pour la représentante du Conseil déléguée à la Communauté des Communes, à 228,13 euros bruts par mois.

SITE INTERNET

La commune de Saint-Armou a désormais son site internet élaboré par Laurent KELLER : <http://mairie-de-saint-armou.e-monsite.com/>.

Faites preuve de curiosité et venez visiter Saint-Armou d'une nouvelle façon

Pour tous contacts et pour tous partages d'événements veuillez contacter : lk64160@gmail.com

L'ETAT CIVIL

les Naissances :

Manon, Sylvie, Nadia BAUDE le 16 Août 2014.

Maël, Jean AROLFO le 8 Novembre 2014.

Giulia DUPOUY le 21 Novembre 2014.

les Décès :

Mr LOM Léon le 4 Mars 2014.

Me CASNAVE Marie Augusta veuve LATAPIE le 10 Mai 2014.

Me MENJOU Liliane Marcelle Marie épouse DESCLAUX le 24 Mai 2014 .

Mr RAMOS José Antonio le 17 novembre 2014.

Mr LABORDE LOUSTAU Thierry le 24 Novembre 2014.

les Inhumations :

Me BRITIS-BETBEDER Françoise Rose Léonie veuve HEUGAS le 29 janvier 2014.

Me PEDELAHORE Claudine veuve VARICHON le 14 Août 2014.

Mr LACOU Gabriel le 30 Août 2014.

LES ARTISANS PROFESSIONNELS ET AUTO-ENTREPRENEURS

Voici la liste des divers artisans professionnels ou auto-entrepreneurs qui travaillent sur la commune. Nous nous excusons auprès de ceux que nous n'aurions pas cités et nous les invitons à se faire connaître en mairie afin de compléter la liste.

AFCE GAILLARD : Climatisation tel : 05 59 68 91 92
BARADAT sarl Servagri : 09 75 58 46 04
BENDERDOUCH-SARTHOU Nora : décoratrice d'intérieur : 05 59 68 91 29
BETBEDER Earl: Vente directe de produits de la ferme : 09 63 67 43 36
BERT LAUGA Éric : Entreprise de maçonnerie : 05 59 68 91 05
CAUHAPE Benjamin : Entreprise de travaux agricoles : 06 47 57 64 23
CHICKHIBOU.COM : décoration, accessoires, papeterie: 05 59 77 45 87
DARLY Denis : élevage des coteaux de Béarn : 09 71 37 28 12
DE FIGUEIREDO Lucio : maçonnerie, charpente : 06 70 79 98 02
GUILHAMOU earl : Elevage de volailles : 05 59 68 93 55
HAURE Luc : petits travaux intérieurs et extérieurs 06 14 60 37 81
HINGAND Philippe : maraichage biologique 05 59 6 8 94 65
KLEBER – LAVIGNE Dominique : Marbrerie 05 59 68 92 74
LAULHE Olivier : carreleur : 06 61 97 44 72
LE GROUX Guillaume : chaudronnier, serrurier, soudeur : 05 59 62 49 73
Madame MO : création, confection: 09 72 19 10 86
PEYRE Michel: Entreprise de maçonnerie:05 59 68 94 45
POLIN Robert: photographe auteur: 06 08 77 42 17
SAMSA GUICHENUY : Minoterie 05 59 68 92 66
SEGUET PEY Earl : Travaux agricoles : 05 59 68 92 77
SONNIVAL Didier : photographe auteur 06 83 21 57 38
SOLTECH DéCO : Fabien Calviac : Résine synthétique sols et murs : 05 59 68 94 15
S&S ELEVATOR : 09 77 44 89 86
TERRAUBE Ets : Machines agricoles : 05 59 68 92 72

ASSISTANTES MATERNELLES AGREES

COHENDY Sandra : Chemin sarthou:06 23 94 77 70
HERMAND Sylvie : 9 Ch Touyarot : 05 59 68 94 73
ORTIZ Liliane : CD 39 N°53 : 05 59 68 93 17
VAZE Fabienne : 9 Chemin Catouhet : 05 59 68 96 27

PIZZA CASA : tous les lundi de 17 H à 20 H devant la salle des Fêtes 06 26 01 15 19

Mon bac jaune peut être refusé à la collecte s'il contient :

- des emballages enfermés dans des sacs,
- des objets en plastique (tuyaux, bâches, jouets, passoire, boîtes hermétiques,...)
- des restes de repas ou sac d'ordures ménagères (sac noir),
- du verre à mettre à part dans une caissette,
- des emballages imbriqués (différentes matières empilées les unes dans les autres),
- des revues sous film non dissociées,
- des vêtements, chaussures, chiffons etc.,
- des feuilles d'essuie-tout ou mouchoir en papier, papiers souillés,
- des papiers passés dans un destructeur (en lamelles), les gros cartons,
- les déchets de soins (piqûre, sonde, perfusion,...),
- des appareils électroménagers, électriques ou électroniques,
- les emballages non vidés (bouteilles pleines et autres...)
- les déchets verts (tonte, branchages, feuillages, etc.)



Consignes de tri : Liste des emballages et des papiers cartons recyclables

Fonction d'un emballage : destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur et à assurer leur présentation.

Les emballages en plastique : BOUTEILLES, FLACONS, POTS, BARQUETTES, ET FILMS (depuis mars 2012).



Sac de caisse

Rien d'autre que les déchets de cette liste

Bouteilles et flacons en plastique (alimentaire, nettoyage ménager et hygiène corporelle)



Barquette alimentaire



Pot de yaourt



Blisters



Film de regroupement



Film de protection



Boîte à œufs, barquette alimentaire en polystyrène et en plastique,



Emballages métalliques



Emballages cartons



Briques alimentaires



Journaux, revues, magazines,

Pour plus d'informations, consulter le site www.siectom.jimdo.com ou téléphoner au 06.70.27.41.57 ou 05.59.04.89.26

"NE METTEZ PAS CES DECHETS DANS LE BAC JAUNE"



Service communication
05.59.04.89.26

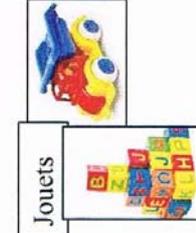
A DEPOSER



Aux erreurs de tri

À la déchèterie

Dans la poubelle d'ordures ménagères



Jouets



Boîtes hermétiques



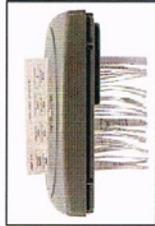
Filets



Films et sacs métallisés



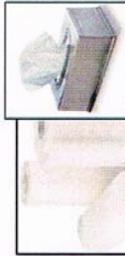
Restes de repas



Papiers détruits



Revues sous film



Essuie-tout et mouchoirs en papier



Tubes



Sacs de nourriture animale



Couches hygiéniques



Cintres avec crochet métallique



Déchets verts



Vêtements, Chaussures Chiffons



Tuyaux



Bâches



Divers outillages



Petits déchets en ferrailles



Paniers

Emballage en bois



Gros cartons



Vaisselle



Bouteilles déchets dangereux



Petits électroménagers

LE MOT DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES SAINT-ARMOU/ANOS

L'assemblée générale de septembre dernier a permis d'élire un nouveau bureau :

Présidente : Severine Cayrafourcq

Présidente adjointe : Laetitia Plu

Trésorière : Karine Camau

Trésorière adjointe : Marie Pierre Verdout

Secrétaire : Karine Vincent Viry

Secrétaire adjointe : Karine Batista

Au-delà du bureau, l'APE c'est vous parents, acteurs de la réussite de chacune de nos manifestations.

Concours de belote, vélo et rando pédestre, vente de calendriers, kermesse... contribueront à récolter des fonds aidant ainsi à financer voyages, sorties et activités scolaires.

N'hésitez plus rejoignez-nous, et partageons ensemble petits et grands de bons moments



A L'ECOLE

62 élèves ont fait leur rentrée, nous attendons une arrivée en janvier.

Cette année, la classe de maternelle ira visiter un moulin, une boulangerie, une ferme pédagogique... et assister à un spectacle à Serres Castet.

En avril, tous les élèves du CP au CM2 iront passer quatre jours à Socoa. Les plus jeunes découvriront le littoral basque, ils visiteront aussi le musée de la mer. Pendant ce temps, les plus grands feront de la voile dans la baie de Saint-Jean-de-Luz.

Comme toujours, pour que ces activités soient organisées, la Mairie a subventionné l'école, l'Association de Parents d'Elèves a animé le village à de nombreuses reprises pour réunir des fonds, et les élèves vous ont vendu des chocolats... Merci à tous !

Chaque année, la fête de l'école a lieu à la fin du mois de juin, et l'Association des Parents d'Elèves organise un grand méchoui ouvert à tous. Le dernier a encore réuni une grande partie des habitants de Saint-Armou.

COMITES DES FETES SAINT-ARMOU/ANOS



Revenons ensemble sur cette année 2014:

Organisé le 12 avril 2014, le bal a rassemblé 200 personnes, par ailleurs, le concours de belote s'est déroulé à Anos et a permis de rassembler une cinquantaine de personnes, de jolis lots ont fait quelques heureux!!!

Comme chaque année, les fêtes de la Saint-Laurent ont permis à tout le monde de se retrouver, nous étions 200 au repas du vendredi, les plus courageux ont pu se mesurer aux représentants des jeux béarnais le samedi après-midi. Après le traditionnel concours de pétanque et la démonstration du jeu de quilles de neuf, une beefsteackade a été servie aux villageois. Ensuite, place à la musique où tous les amateurs sont restés éveillés toute la nuit. Ce week-end de fêtes s'est clôturé le dimanche par le vin d'honneur offert par le conseil municipal animé par une démonstration de zumba du comité et surtout

une excellente banda landaise. Enfin, nous avons levé le dernier verre au café Lalanne.

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie et vous attend encore plus nombreux pour cette année 2015.

Voici le programme pour l'année 2015:

Concours de belote courant janvier.
Bal de printemps courant Avril.
Fêtes de la Saint-Laurent le 7-8-9 Aout.

Bureau 2014-2015:

Président : CABE Julien
Vice-président : ARRIEULA Anthony
Trésorière : VIDAL Estelle
Vice-trésorière : CABE Anne-Laure
Secrétaire : ARRIEULA Lola
Vice-secrétaire : MARQUOU Séverine



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
SAINT-ARMOUV'MENTS

Dans le cadre de SPORT-SANTE, nous vous accueillerons toutes et tous, jeunes ou moins jeunes, à tout moment, pour des cours variés avec matériel divers (elastiband-barre lestée-baton-poids-fitball-pilates....).

Dans un esprit convivial et dynamique, les cours de : cardio-renforcement musculaire-assouplissement-détente, etc... sont dispensés dans la salle polyvalente de la commune, par Alexandra SEGOT :

Mardi de 19H30 à 20H30 Jeudi de 19H00 à 20H00

N'hésitez pas à nous rejoindre, les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

Colette Baradat 05 59 68 91 88
Danièle Lucas 05 59 68 91 85

Meilleurs vœux à toutes
et à tous.



AVEC L'ESVG

L'Entente Sévignacq Vallée du Gabas est le club de l'ensemble des villages qui le compose : Anos, Barinque, Carrère, Cosledaa, Escoubes, Lasclaveries, Riupeyrus, Saint Armou, Saint Laurent et Sévignacq. A tous les niveaux, chacun est heureux de cette intercommunalité et soucieux qu'elle se poursuive.

Ainsi, à la fin de la dernière année scolaire, le club est intervenu dans la plupart des écoles pour ouvrir les enfants à la pratique de la balle ovale dans le but de resserrer l'unité de l'ensemble de l'Ecole de Rugby. Cette dernière, autour de nombreux bénévoles consciencieux et engagés, continue d'attirer l'attention de tous et après une phase où l'objectif essentiel était l'augmentation des effectifs, les progrès rugbystiques affichés sont maintenant réguliers.

En ce qui concerne les autres équipes de jeunes, les effectifs et les contraintes imposées par la Fédération Française de Rugby ont nécessité que l'entente avec les clubs voisins soit modifiée. Si les bélascaïns (18 à 21 ans) restent avec Morlaàs, les cadets (14 à 16 ans) et juniors (16 à 18 ans) fonctionnent avec Garlin et Thèze dans la structure « Portes du Béarn ». Les premiers résultats de cette saison 2014/2015 sont favorables à tous les niveaux.

Les séniors nous ont laissé au printemps avec de petites déceptions : les défaites en demi-finale promotion des 2 équipes. Est-ce la longueur de l'été indien ? Toujours est-il que, malgré un effectif un peu diminué et avec de nouveaux entraîneurs, l'équipe 1 a aligné 6 victoires de rang et demeure invaincue en ce début de mois de novembre. Cela devrait lui permettre, dans une formule de championnat elle aussi modifiée, d'atteindre son premier objectif en se qualifiant dans le plus haut niveau de la compétition : l'honneur. L'équipe 2 fonctionne comme d'habitude au diésel. Un début difficile puis ça va mieux. Après 3 défaites de rang, elle a enfin débuté sa saison en allant s'imposer chez le leader invaincu.

Comme on dit souvent : « c'est à la fin du bal qu'on paye les musiciens ». On verra donc plus tard, mais tout peut arriver lors de cette saison 2014/2015, surtout le meilleur.

Et Saint Armou dans tout ça ? Le village, au travers de ses dirigeants, éducateurs, joueurs et supporters, est plus que jamais indissociable du club. Leur apport contribue indiscutablement à son bon fonctionnement, aussi bien par leur compétence et leur engagement que l'ambiance qu'ils apportent à la grande famille « vert et blanc ».

Les co présidents

Gérard GRACIANETTE 06 84 02 66 56

Gil LAFARGUE 06 70 91 81 15



Photo : Les moins de 8 ans attentifs leurs éducateurs.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE DE SAINT-ARMOU

La chasse est liée au monde rural et fait partie de notre culture.

En collaboration avec la FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRENEES ATLANTIQUES, L'**A.C.C.A.** de SAINT-ARMOU continue à œuvrer dans le bon sens d'une chasse durable, du respect du gibier et de la réglementation en vigueur.

Ses valeurs de défense de la nature ne manqueront pas de séduire les nouveaux chasseurs auxquels nous réserverons le meilleur accueil.

SOUBIROU Christian, Président. : 05 59 68 91 37

LO BRIU DOU LU

Après la venue de 3 nouvelles choristes l'an passé, nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année un ténor homme.

Des rendez-vous sont devenus traditionnels, comme pour pâques ou pentecôte où nous rejoignons nos amis de la Haut d'Oloron, avant de les accueillir à Saint-Armou pour l'animation de la messe de la Saint-Laurent.

Nous avons aussi un autre rendez-vous, cette fois-ci avec les enfants de l'école pour chanter l'hymne national le 8 Mai et le 11 Novembre.



Le forum des associations nous a permis de faire une cantere, avec tous les amis présents.

Nous répétons tous les jeudi soir à 20h30.

Bonne et heureuse année à tous.

Président : Jacques FOUILLASSAR

Secrétaire : Julia LAPLACE

Trésorière : Lisette MOUSSEGNERAT

GENERATION MOUVEMENT "TOUTS AMASSE"

Le club des aînés ruraux, par décision du bureau national a été rebaptisé " GENERATION MOUVEMENT"

L'année 2014 s'est déroulée avec ses joies et ses peines.

Plusieurs animations sont proposées : Le gouter mensuel, le repas cuisiné par les responsables, ou la sortie au restaurant, belote, scrabble, marche,

Deux de nos amis fidèles nous ont quittés : Robert TOUYAROT et la doyenne Marie LATAPIE

C'est avec beaucoup de peine que nous leur avons dit "au revoir ", car ils étaient des fidèles du club. Nous souhaitons une meilleure santé à ceux qui ne peuvent plus se déplacer.

A toutes et tous nos meilleurs vœux.

Présidente : Lisette MOUSSEGNÉRAT

Trésorière : Eliane SASAL

Secrétaire : Colette BARADAT

SAINT ARMOU QUILLES DE NEUF



Voici 1 an naissait l'Association Saint Armou Quilles de Neuf.

Cette année fut marquée par de nombreuses récompenses remportées par nos quillous au cours des différentes compétitions. Le concours local ainsi que la Coupe Féminine et la journée d'initiation du 08 juin furent particulièrement réussis.

Ce fut l'occasion pour nos joueurs de partager en toute convivialité leur passion de ce sport. Ils souhaitent au cours des mois à venir voir leurs rangs s'étoffer et transmettre leur amour de ce jeu traditionnel accessible au plus grand nombre.

Si vous êtes intéressés par une démonstration, une initiation ou une pratique régulière, merci de contacter :

Hervé VIDAL 06 08 17 11 74

Philippe VIDAL 06 74 95 97 99

starmoug9@gmail.com

ASSOCIATION SPORT & LOISIR DE SAINT-ARMOU



LE BADMINTON....

Le Badminton est un sport fait de courtoisie et de fairplay....Il n'en reste pas moins un des sports les plus cardio de la planète. Venir pratiquer le Badminton à St Armo, c'est rentrer dans une famille joyeuse et sportive. Les cours ont lieu les lundis de 21h00 à environ 23h30 et les Jeudis de 20h30 à 23h30. La cotisation est de 15 € à l'année, et le club fournit les volants, les filets et bien sûr les terrains. Le club est ouvert à toutes et à tous, quel que soit votre niveau, que vous soyez grand, petit, jeune ou moins jeunes.

Cela vous tente !! Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous...

LA ZUMBA® FITNESS



Les séances ont lieu les lundis 19h45-20h45,
Les mercredis 20h00-21h00.

Les tarifs n'ont pas changé : 3€ la séance.
A partir de 12ans.

De plus, des évènements sont organisés (Stages, masterclass) tout au long de l'année... Vous désirez vous vider la tête, vous dépensez dans la joie, dans une ambiance de fête, sur des sons salsa, méregué, reggaeton, bachata, kuduro, séga et autres tout en faisant du Fitness!!! Alors ce sport est fait pour vous.

LA PALA.

Depuis l'an passé, l'ASL propose une séance de PALA loisirs.

VENDREDI 18h30 à 20h30 pour 5€ l'année

Vous retrouverez une équipe de passionnés, dans une ambiance détendue..



Le club est ouvert à toutes et tous, quel que soit votre niveau.

RENSEIGNEMENTS AU : 06 02 09 66 07

06 25 35 78 98

aslstarmou@gmail.com

ASL St ARMOU participe au forum Assos, fin Aout et au TELETHON début décembre.

ASSOCIATION CULTUELLE

Vie de la paroisse sainte croix des lacs

Dates à retenir :

Veillée de Noël : mercredi 24 à 23h30 en l'église de Navailles-Angos. Le lendemain à 10h30 en l'église de Serres-Castet.

Retraite pour la Première Communion : mercredi 20 Mai 2015 de 14h00 à 17h30 au centre paroissial de Serres-Castet.

Première Communion : en l'église de Navailles-Angos le dimanche 31 Mai à 10h30 pour les enfants de Navailles-Angos et Saint-Armou.

Profession de Foi en l'église de Serres-Castet le Dimanche 21 juin 2015 à 10h30.

Secours Catholique

Concert du 7 décembre :

Pour parfaire l'accueil des personnes reçues à l'Épicerie Solidaire de Navailles-Angos (74 familles différentes dirigées par les assistantes sociales en un an, soit 178 personnes, et 386 colis distribués !) et améliorer leur

quotidien, l'équipe Nord de Pau a organisé un **concert nouvelle formule** à l'église de Serres-Castet.

D'habitude, la chorale paroissiale chantait avec les enfants du catéchisme et une autre chorale assurait la 2^{ème} partie. Cette année, la chorale Sainte Croix des Lacs a laissé la place aux **jeunes de l'aumônerie qui ont reçu le sacrement de confirmation en juin dernier et qui avaient envie de participer à une noble cause en tant que chrétiens**. Ils n'étaient pas nombreux ce dimanche, c'est vrai mais ils nous ont offert une **prestation de qualité** avec des chansons actuelles. **Élodie à l'accordéon et Lise, accompagnée par Manon à la guitare** ont « fait leur show » pour le plus grand plaisir de la nombreuse assistance. Un grand merci à vous les filles, vous nous avez régales !



Les plus jeunes n'ont pas démerité ! Aidés par Jeff, ils étaient lancés pour chanter encore et encore... C'est fou de voir comme ils sont généreux !

La chorale « **A Travers Chants** » de Caubios-Loos, dirigée par **Marie-Cécile Gautier** et accompagnée par **Arménouhi au piano**, nous a fait voyager en Pays Celtes : Bretagne, Irlande, Pays de Galles. Que du bonheur ! On aurait bien dansé !

Merci à tous ces talents, merci à vous d'être venus les encourager et merci aussi de soutenir notre action de solidarité !

Si le cœur vous en dit, vous pouvez venir rejoindre les bénévoles, nous ne sommes jamais assez nombreux...

Pour tout renseignement, contacter Michèle Pelfigues au 05 59 33 22 07.

TELETHON

La dynamique inter-association a très bien fonctionné lors du TELETHON 2014.

Grâce à la mobilisation de tous, 940 euros ont été récoltés.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce succès.



LE DON DE SANG c'est ...

Donner généreusement un peu de soi pour sauver la vie d'un inconnu. Pensez-y, de 18 à 70 ans, rejoignez-nous au complexe sportif de Navailles Angos 4 fois par an, généralement le samedi matin. Vous serez accueillis chaleureusement par une équipe de bénévoles et une équipe médicale compétente.

La prochaine collecte aura lieu le 21/02/2015



INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE MAIRIE

Mairie de SAINT-ARMOU – SECRETAIRE : SYLVIE LARROCHELLE

☎ : 05 59 68 93 92- fax:05 59 32 03 11

mairie.saint-armou@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture de la permanence du secrétariat de la Mairie :

Lundi de 14h à 19h - Mardi de 13h30 à 16h30

Jeudi de 9h à 12h - Vendredi de 13h30 à 16h